

Chères Vinsobraises, Chers Vinsobrais,

Voilà, c'était une probabilité, c'est devenu une réalité depuis le 9 octobre. Le non-cumul des mandats m'a finalement propulsé maire de notre village, suite au vote du conseil municipal.

Je peux déjà vous assurer avec toute mon équipe, que la dynamique qui sous-tendait notre politique depuis trois ans au service de la commune, sera maintenue. Pour cela, il faudra que les règles du financement des collectivités locales n'impactent pas significativement notre budget et donc nos capacités de fonctionnement et d'investissement.

Mon équipe et moi-même restons à votre écoute et comptons sur votre participation.

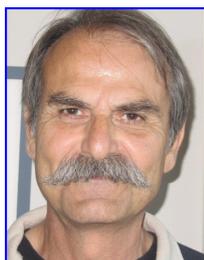
Je profite de cette lettre d'information pour vous souhaiter, avec tous les membres du conseil municipal, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Claude SOMAGLINO

LE CONSEIL MUNICIPAL MODIFIE LE 9 OCTOBRE 2017



Claude SOMAGLINO
Maire



Gérald PIOLLET
1er adjoint



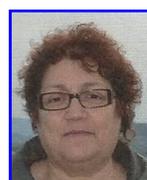
Françoise TESTE
2ème adjointe



Christian TORTEL
3ème adjoint



Denise ROUSSET
4ème adjointe



Les conseillers municipaux, de gauche
à droite :

- Madeleine VALLOT
- Jean MOUTON
- Marie-Pierre MONIER
- Louis AUTRAND
- Anne-Marie CORRAND
- Martine CREPIN
- Marie ROGEZ
- Sylvie BOREL
- Robert MONTAGNIER
- Armande FULCHIRON

**La municipalité vous invite à ses vœux
vendredi 19 janvier 2018 à 18h30 à la salle des fêtes**

ALSH

(association de loisirs sans hébergement)

Comme tout un chacun peut le constater, le chantier avance, mais avec un retard conséquent qui repousse son achèvement probable à fin février 2018.

La structure et la charpente bois sont en place, ainsi que les caissons de toiture, les menuiseries sont en cours de pose et le remplissage des murs en paille a débuté ; les autres corps d'état secondaires interviennent au fur et à mesure de l'avancement et à la demande du maître d'œuvre.



GRATTE-COQUIN

Les aménagements et travaux nécessaires pour mettre la voie communale en adéquation avec les contraintes d'évacuation des eaux pluviales et de gabarit pour

les croisements des véhicules en toute sécurité sont réalisés. Merci aux propriétaires riverains qui ont accepté de céder des terres et à la CCBTP (communauté de communes) qui a assuré la maîtrise d'œuvre des travaux, ainsi que le bouclage financier.

ACCESSIBILITE HANDICAPES aux ERP (établissements recevant du public)

Nous poursuivons le programme triennal sur lequel nous nous sommes engagés. Nous vous confirmons que les établissements recevant du public devront être conformes aux normes d'accessibilité fin 2018.

PLACE de la CLASTRE (placette en haut de la calade des Tempeliers)

Cette place est actuellement simplement gravillonnée sur un sol en terre provoquant des désagréments à l'utilisation (boue ou poussière). Nous avons confié à l'entreprise Missolin sa réfection avec un revêtement bicouche et gravillons couleur sable.

QUAI DE CHARGEMENT

A l'emplacement de l'ancienne station d'épuration, nous allons faire réaliser un quai de chargement des déchets végétaux générés par l'entretien de la commune. Ces déchets seront ainsi stockés dans une benne qui, pleine, fera l'objet d'une évacuation en décharge par l'entreprise NIEL.

HANGAR ANCIENNE STEP (station d'épuration)

Ce hangar existant sur site est actuellement ouvert aux quatre vents. Nous allons faire procéder à sa fermeture avec une séparation en son milieu permettant de dégager deux volumes de stockage : un pour la commune et le second pour le comité de la foire agricole.

BORNE ELECTRIQUE

La borne de recharge des voitures et vélos électriques fournie et posée par le SDED (syndicat départemental d'électricité de la Drôme) est en service. Seul reste à réaliser le marquage au sol des deux parkings mis en œuvre par la Société Thibault LOREILLE).



L'inauguration aura lieu en début d'année (la date sera précisée ultérieurement) et une information globale sur le fonctionnement de la borne sera alors communiquée. Pour toute précision, s'adresser à la mairie pour obtenir les modalités de chargement.

PANNEAUX DE PRIORITE A DROITE

Des panneaux rectangulaires avec la mention « priorité à droite dans tout le village » vont être posés aux quatre entrées du village, afin de renforcer la sécurité des usagers.

Claude Somaglino

NUMERISATION du CADASTRE - ADRESSAGE POSTAL

En 2014, nous avons initié la mise en place de la numérisation du cadastre dans le but de maîtriser le suivi en continu de l'ensemble du territoire Vinsobrais (PLU, réseau d'assainissement, réseau électrique...).

Depuis le mois d'octobre la numérisation est effective et nous pouvons à présent passer à l'étape suivante, à savoir l'adressage postal de la commune. En effet à ce jour sur 715 adresses que compte la commune, 240 ne sont pas ou mal répertoriées. Il est de notre responsabilité de faciliter au mieux l'accès aux services d'urgence (pompier, SAMU...) à l'ensemble des citoyens Vinsobrais, d'autre part l'adressage permet de localiser chaque adresse à partir d'un GPS et facilitera à terme la mise en place d'équipement tel que la fibre optique. Ce projet se concrétisera au plus tard fin 2018.

Enfin j'invite les nouveaux résidents et les anciens figurant sur liste rouge à se manifester en mairie pour communiquer leurs coordonnées (téléphone portable et fixe), ces informations sont indispensables pour que chacun puisse être alerté en cas d'urgence vitale (inondation, incendie, risque nucléaire...). Par avance je vous remercie de votre implication sur ce sujet.

GUICHET UNIQUE NUMERIQUE

Nous envisageons également la mise en place d'un guichet unique numérique afin que chaque citoyen puisse effectuer des demandes d'ordre administratif à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone. Les requêtes seront transmises instantanément à la Mairie et de ce fait traitées plus rapidement sans que cela nécessite un déplacement. Ce guichet numérique sera accessible à partir du site de la commune qui doit être amélioré pour fournir ainsi un maximum d'informations lors de sa consultation.

Christian TORTEL

ETAT CIVIL 2017 (de juillet à novembre)

Naissance : Dylan FERRETY le 2 novembre à Montélimar

Mariages :

◆ Robin LOREILLE et Julie RENARD le 15 juillet

◆ Olivier ANSEL et Mathilde JOUBERT le 15 juillet

◆ François-Jonathan TRAINAR et Ophélie DELMAR le 11 août

Décès :

◆ Régis MONIER le 28 juillet à Vaison-la-Romaine

◆ Jacques BOURDREL le 20 octobre à Avignon

Le budget de fonctionnement (M 14)

Mi-novembre, au moment où nous écrivons cet article, nous ne sommes pas en possession de tous les chiffres en dépenses, et surtout en recettes. A ce jour, nous restons conformes au budget primitif tel que détaillé dans le bulletin municipal de juillet.

Pour rappel, le budget total est de **1 567 225 €**.

Les investissements

Tous les investissements prévus au budget primitif sont, soit terminés (rues Tripot/Barriou, réseau électrique, éclairage public, menuiseries salles des fêtes, polyvalente, 3^{ème} âge, école, soutènement au bas de la Tour de Paris, cuisine nouvelle à la salle des fêtes, terrain de boules), soit en cours (ALSH).

Par ailleurs, les employés communaux réalisent un programme conséquent de travaux en régie communale.

Pour rappel, le budget total est de **1 651 480 €**.

Claude Somaglino

Urbanisme

Projet de la Bane

Nous avons reçu plusieurs opérateurs qui pourraient nous accompagner sur ce projet important et complexe.

Par ailleurs, nous avançons sur les études des travaux nécessaires à la réalisation de la voirie de desserte et des réseaux.

D'ores et déjà nous avons obtenu des garanties de subvention dans le cadre du CONTRAT AMBITION REGION ainsi que du Conseil Départemental.

Droit des sols

Concernant les droits du sol, nous avons actuellement peu de demandes. Malgré tout, il y a quelques dossiers délicats où il manque des pièces pour le service instructeur qui est dorénavant la CCBDP (communauté de communes). Nous tenons à ce que les dossiers soient traités en toute transparence et en conformité avec le plan d'urbanisme et les différentes lois qui se greffent autour comme par exemple le PPRI (plan prévention risque inondation), les établissements accueillant du public, le zonage...

Le PLU (plan local d'urbanisme)

La révision de notre plan local avance conformément à vos prévisions avec la collaboration et le professionnalisme du cabinet KAX. Les réunions se poursuivent.

Conjointement nous étudions le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) de la commune.

Nous vous rappelons que le PADD est le document cadre du PLU et qu'il définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenus pour l'ensemble de la commune.

La population est invitée à participer à cette élaboration et pour cela, deux dates sont à retenir :

Le 15 janvier : toute la journée, une permanence sera organisée avec le cabinet KAX et des élus pour répondre à vos questions.

Le 27 février : réunion publique.

Françoise Teste

Informations diverses

VOIRIES

Nous avons entrepris, avec la participation des agents communaux et depuis quelques semaines l'entretien des chemins ruraux et des voies communales.,

Pour limiter les dégradations constatées et éviter leurs répétitions, nous vous demandons instamment de ne pas travailler sur les parcelles contigües à ces voiries.

Ces travaux se poursuivront en fonction des agendas des agents, déjà bien occupés par ailleurs et que nous remercions pour la qualité des travaux réalisés.

Pour l'année 2018, et comme habituellement, nous prendrons rendez-vous avec le responsable des voiries à la CCBDP et déterminerons conjointement la nature et l'importance des travaux à réaliser.

Gérald Piollet

CAMPING

Suite à la fin du contrat de Délégation de Service Public d'Antoinette BAILLET que nous remercions chaleureusement pour sa compétence et son dévouement, nous avons décidé de reprendre la gestion du camping, nous permettant ainsi d'étudier les solutions de continuité ou alternatives possibles.

Nous avons opté pour une gestion en régie communale et, après mise en concurrence et entretiens, avons retenu la candidature de Cristina MITU.

Un paramètre important dans notre décision a été la tenue annuelle de la Foire Agricole avant Pâques.

Après cette première saison 2017, plutôt positive au niveau des résultats constatés, nous renouvelons cette régie en 2018 et,



ECOLE

Suite à la suppression d'une classe, la rentrée s'est faite cette année avec trois classes, soit 76 élèves au total : 1 classe maternelle (27 enfants), 1 classe

CP-CE1 (21 enfants) et 1 classe CE2-CM1-CM2 (28 enfants).

Les élections de parents d'élèves au conseil d'école ont eu lieu fin octobre et le premier conseil d'école au cours duquel ont été évoqués divers projets sur l'année, s'est déroulé le 9 novembre 2017.

Cette année un groupe de parents est volontaire pour créer une association. Nous leur souhaitons bonne chance et les remercions pour leur engagement.

Nous souhaitons également à toute l'équipe pédagogique une bonne année scolaire.

ALSH (association de loisirs sans hébergement)

Tout comme l'école, l'ALSH a aussi repris du service.

Cet accueil comprend : la garderie du matin et du soir, l'organisation et l'élaboration des temps d'activités périscolaires et la cantine.

En ce début d'année, on peut noter une bonne fréquentation et toujours une équipe motivée pour s'occuper de nos bambins Vinsobrais.

Nous souhaitons à toute cette équipe ainsi qu'aux enfants, une bonne année scolaire.

Françoise Teste

après analyse, prendrons une décision pérenne.

Nous remercions Cristina pour son professionnalisme et sa gentillesse que les campeurs ont unanimement souligné.

Claude Somaglino

Entretien du village et travaux divers :

◆ Mise en valeur de l'emplacement de l'ancienne Tour de Paris :

Nettoyage autour de l'ancien réservoir et des talus à l'occasion de l'opération

« Nettoyons la nature »

le samedi 23 septembre en collaboration avec le CATV. Dans une ambiance conviviale, une quinzaine de personnes ont participé et pour terminer ont partagé le verre de l'amitié.

Nous avons profité de ces travaux pour prendre contact avec un archéologue qui est venu visiter le site. Il doit interroger les services archéologiques de Lyon pour savoir s'ils estiment intéressant de procéder à une campagne de sondage.

Plus tard, la mairie souhaite aménager cet espace pour l'intégrer dans la visite du village et en faire un point de vue en utilisant l'ancien réservoir.



◆ Le grillage côté camping a été sécurisé

◆ Le nouveau transformateur rue Gironde a été sécurisé et arboré

◆ Le mur de soutènement route de Valréas a été sécurisé

◆ Les cyprès du tennis ont été taillés

◆ Le lit de la Bane a été débroussaillé et nettoyé.

◆ Nous avons fait procéder à la dératisation de la salle des fêtes et aux poubelles de la coopérative.

◆ La cour de l'école a été nettoyée et les arbres ont été taillés.

◆ Des nouvelles poubelles ont été posées dans le village.

◆ Un nouveau panneau d'affichage a été mis à côté de la boulangerie.

◆ Nous avons fait construire des nouvelles jardinières rue du Tripot

◆ Des petits travaux ont été fait à l'école, à la cantine ainsi qu'à la bibliothèque.

Je remercie les employés municipaux qui travaillent à mes côtés.
Toujours à votre écoute !

Denise Rousset

CCAS (centre communal d'action sociale)

Commission destinée à l'aide des personnes en difficulté : La commune de Vinsobres est confrontée aux problèmes d'habitations en bord d'Eygues avec les risques d'inondation que cela représente.

Nous avons depuis quelques années un résident qui vit de manière très dangereuse et insalubre en bord d'Eygues et l'Etat nous a demandé de régulariser sa situation. Pour lui venir en aide, nous avons travaillé, au **CCAS**, en collaboration avec le SAVS de Nyons (service d'accompagnement à la vie sociale) et avons trouvé une solution avec le foyer logement de Mirabel qui dépend de l'hôpital local de Nyons. La tâche n'a pas été facile, mais depuis le début du mois de novembre, cette personne vit au foyer. Nous voilà soulagés de le savoir en sécurité pour l'hiver.

Pour que le déménagement se fasse le plus rapidement possible et vu les difficultés financières de cette personne, le **CCAS** a participé financièrement à son installation.

Portage de repas : deuxième démarche auprès de l'hôpital local de Nyons. Nous avons eu, depuis quelques temps, des demandes de Portage de repas auprès des personnes âgées de la commune. Après avoir rencontré madame la directrice de l'hôpital de Nyons, il

a été convenu qu'il était possible de fabriquer et d'apporter jusqu'au village des repas de l'hôpital moyennant un supplément d'heures dans le service des cuisines. Mais comme il n'y a pas de possibilités pour livrer sur tout le village, il nous a été demandé de trouver un lieu de livraison.

Nous avons contacté Aurélie, l'épicière, qui est d'accord pour réceptionner les repas et si besoin, les livrer.

Pour cela, nous avons installé un frigo (que nous avons en trop à la cantine) à l'épicerie. Une convention sera signée avec l'hôpital ainsi qu'avec Aurélie (pour le matériel prêté par la mairie).

INFO

Comme chaque année, **un repas offert aux personnes de 70 ans et plus aura lieu en début d'année (certainement durant la première quinzaine de janvier).**

Cette rencontre a pour but de clôturer l'année 2017 et de bien commencer la nouvelle en toute convivialité !

Nous informerons personnellement celles et ceux qui sont concernés de la date et du lieu.

Françoise Teste

C.C.B.D.P. (communauté des communes des Baronnies en Drôme Provençales)

La fusion est effective depuis le 1^{er} janvier 2017, pour autant toutes les compétences obligatoires ne sont pas encore prises.

Au 1^{er} janvier 2018, l'intercommunalité devra prendre la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

A Vinsobres deux rivières ou affluents sont concernés, l'Eygues et l'Hérein, affluent du Lez.

L'Eygues est gérée par le syndicat le SIDREI (Syndicat intercommunal de défense des rives de l'Eygues intérieure), l'Hérein, par le syndicat SMBVL (syndicat mixte du bassin versant du Lez), l' élu référent sur ces deux dossiers est Louis Autrand.

Au niveau de la communauté de communes, un état des lieux de la gestion de tous les cours d'eau par les différents syndicats vient d'être réalisé et présenté aux élus communautaires.

Maintenant reste à mettre en place la nouvelle gestion par la CCBDP. Pour rappel, la compétence eau-assainissement devrait être prise par l'interco au 1^{er} janvier 2018.

Déploiement du réseau de la fibre : 16300 prises seront installées entre 2017 et 2023 sur tout le grand territoire de l'intercommunalité.

Les nouveaux bâtiments de l'intercommunalité ont été inaugurés le samedi 18 novembre, zone des Laurons à Nyons.

Marie-Pierre Monier

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS à VINSOBRES

Le vendredi 22 septembre à 19 h.00 s'est tenu à la salle des fêtes de Vinsobres le premier accueil des nouveaux habitants du village.

Cette première manifestation a été organisée en collaboration avec le C.A.T.V. (comité d'animation touristique de Vinsobres).

L'information a été faite par courriers personnalisés adressés aux nouveaux propriétaires, affiches et flyers distribués dans les boîtes aux lettres des nouveaux locataires.

Les associations vinsobraises avaient été invitées à tenir un stand pour présenter leurs différentes activités.

La soirée a réuni une soixantaine de personnes, nouveaux arrivants, mais aussi « anciens vinsobrais » désireux de les accueillir.

Marie-Pierre Monier, sénatrice-maire, entourée de membres du conseil municipal, a présenté le village et son terroir.

La soirée très animée s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Marie Rogez

Accueil mairie : lundi, jeudi de 8 h30 à 12 h00 et de 13 h30 à 17h 30

mardi, mercredi de 8 h30 à 12 h00 -

vendredi de 8 h30 à 12 h00 et de 13 h30 à 16 h00

Téléphone : 04 75 27 64 49 - e-mail : mairiedevinsobres@wanadoo.fr

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous